



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Service de l'Environnement



**INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DU TRONÇON BIC-RIMOUSKI
DE L'AUTOROUTE 20**

CANQ
TR
GE
CA
122

Robert Bilodeau
Archéologue consultant

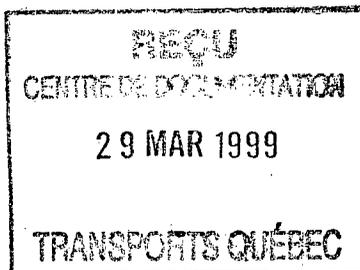
281897



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports

Service de l'Environnement

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
DIRECTION DE L'OBSERVATOIRE EN TRANSPORT
SERVICE DE L'INNOVATION ET DE LA DOCUMENTATION
700, Boul. René-Lévesque Est, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5H1



**INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DU TRONÇON BIC-RIMOUSKI
DE L'AUTOROUTE 20**

MAI 1990

CANQ
TR
GE
CA
122

LISTE DES PARTICIPANTS

ROBERT BILODEAU : Archéologue, chargé de projet
(coordination et co-rédaction)

LOUISE VERREAULT : Archéologue, chargé de terrain
(terrain et co-rédaction)

GERARD GAGNE : Assistant-archéologue (terrain)

LUC SAUVE : Technicien de terrain

ALAIN VANDAL : Technicien de terrain

FRANCINE DESCHESES : Secrétariat

JEAN DUMONT : Archéologue, chargé de projet
(Ministère des Transports du Québec)

Page couverture:

Inspection visuelle systématique effectuée dans la
zone de potentiel archéologique préhistorique IV,
vue vers le nord-est

TABLE DES MATIERES

Liste des figures
Liste des tableaux

INTRODUCTION	1
1. CADRE ENVIRONNEMENTAL	3
1.1 Géologie	3
1.2 Evénements post-glaciaires	5
1.3 Géomorphologie de l'aire d'étude	11
1.3.1 Replat de terrasse	11
1.3.2. Ondulations	12
1.3.3 Terrasses fluviales	13
2. SYNTHESE DE L'OCCUPATION AMERINDIENNE	14
2.1 Période préhistorique	14
2.1.1 Le Paléoindien récent	14
2.1.2 L'Archaïque	17
2.1.3. Le Sylvicole	18
2.2 Période historique	19
3. SYNTHESE DE L'OCCUPATION EURO-CANADIENNE	22
3.1 Modalités de l'occupation euro-canadienne	22
4. SYNTHESE DU POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE	26
4.1 Potentiel préhistorique	26
4.2 Potentiel euro-canadien	30
5. METHODOLOGIE	32

5.1	Inspection visuelle	33
5.2	Sondages archéologiques	34
6.	INVENTAIRE ARCHEOLOGIQUE	37
6.1	Zones à potentiel archéologique historique . .	39
6.2	Secteur d'intérêt archéologique préhistorique .	40
6.2.1	Secteur I	40
6.2.2	Secteur III	43
6.2.3	Secteur V	45
6.3.	Zones à potentiel archéologique préhistorique .	46
6.3.1	Zone II	46
6.3.2	Zone IV	47
6.4	Discussion	48
7.	RECOMMANDATIONS	51
	OUVRAGES CONSULTES	68
	ANNEXE I	
	ANNEXE II	

LISTE DES FIGURES

		Page
Figure 1:	Courbe du relèvement isostatique de la côte sud de l'estuaire du St-Laurent.	9
Figure 2:	Vue générale vers le nord-est de la zone à potentiel archéologique historique H4.	53
Figure 3:	Vue générale vers le nord-est de la zone à potentiel archéologique historique H5.	54
Figure 4:	Secteur d'intérêt archéologique préhistorique I, milieu forestier juché sur un cran rocheux, vue vers le nord-est.	55
Figure 5:	Secteur d'intérêt archéologique préhistorique I, champs cultivés à proximité du chaînage 0 + 459, vue vers le sud-est.	56
Figure 6:	Secteur d'intérêt archéologique préhistorique I, perturbation anthropique à proximité du chaînage 0 + 650, vue vers le sud.	57
Figure 7:	Secteur d'intérêt archéologique préhistorique I, stratigraphie de la paroi sud du sondage 2 contenant quelques objets-témoins euro-canadiens du 20 ^{ème} siècle dans le sol agricole.	58
Figure 8:	Secteur d'intérêt archéologique préhistorique III, bretelle de l'échangeur Brillant (lot 308), vue vers le sud.	59

- Figure 9: Secteur d'intérêt archéologique préhistorique III, récolte de surface d'objets-témoins euro-canadiens du 20^{ème} siècle à l'intérieur d'un dépotoir à ciel ouvert, vue vers le nord-ouest. 60
- Figure 10: Secteur d'intérêt archéologique préhistorique III, vue générale de la bretelle de l'échangeur Brillant (lot 311) vers le sud. 61
- Figure 11: Secteur d'intérêt archéologique préhistorique V, perturbations anthropiques à proximité du chaînage 2 + 560, vue vers l'est. 62
- Figure 12: Secteur d'intérêt archéologique préhistorique V, exemple de la configuration du terrain à inventorier, vue vers le sud-est. 63
- Figure 13: Zone à potentiel archéologique préhistorique II, milieu arbustif à proximité du chaînage 0 + 762, vue vers l'est. 64
- Figure 14: Zone à potentiel archéologique préhistorique II, secteur marécageux à proximité du chaînage 0 + 883, vue vers le nord-est. 65
- Figure 15: Zone à potentiel archéologique préhistorique IV, exemple de végétation sur affleurement rocheux, vue vers le sud-est. 66
- Figure 16: Zone à potentiel archéologique préhistorique IV, stratigraphie de la falaise érodée, vue vers le sud-ouest. 67

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1: Chronologie des principaux événements post-glaciaires.	10
Tableau 2: Séquence chronologique de l'occupation amérindienne préhistorique et historique de la côte sud de l'estuaire du St-Laurent.	15
Tableau 3: Critères de détermination des zones à potentiel archéologique amérindien.	29
Tableau 4: Description et localisation des unités d'inventaire du tronçon Bic/Rivière Rimouski.	38
Tableau 5: Description sommaire des objets-témoins euro-canadiens retrouvés en stratigraphie dans le secteur d'intérêt archéologique préhistorique I.	42
Tableau 6: Tableau récapitulatif des sondages effectués par unités d'inventaire.	49
Tableau 7: Détermination du ratio de sondages par mètre carré selon les unités d'inventaire.	50

INTRODUCTION

Dans le cadre des études d'impacts sur l'environnement relativement à la construction du tronçon Bic/Luceville de l'autoroute 20, le service de l'environnement du ministère des Transports du Québec nous a confié le mandat d'effectuer un inventaire archéologique à l'intérieur des limites d'emprise (largeur variable dont la moyenne est de 90 m) de ce futur tracé routier. Cette intervention sur le terrain avait pour but d'identifier d'éventuels sites archéologiques qui auraient pu être menacés directement par les travaux de construction qui prévoient, outre l'implantation d'un nouveau tronçon de l'autoroute, des raccordements aux voies existantes ainsi que des échangeurs.

L'inventaire archéologique n'a porté que sur une partie du tronçon, c'est-à-dire celui situé entre Bic et la rivière Rimouski (rive ouest). Les unités d'inventaire avaient été identifiées préalablement par une étude de potentiel archéologique réalisée par Ethnoscop (1985). L'intervention sur le terrain s'est

déroulée du 2 au 6 octobre 1989 inclusivement avec une équipe de quatre personnes. Elle a porté sur quatre (4) zones à potentiel archéologique historique (i.e. quatre axes routiers en milieu agricole), deux (2) zones à potentiel archéologique préhistorique et trois (3) secteurs d'intérêt archéologique préhistorique; les cinq dernières unités d'inventaire totalisant une superficie évaluée à 63 047 m².

Le chapitre 1 aborde sommairement les principaux éléments du cadre environnemental qui ont influencé diachroniquement l'établissement de groupes humains dans la région du Bic. Une brève synthèse de l'occupation amérindienne et euro-canadienne figure aux chapitres 2 et 3. La détermination des unités d'inventaire, résultat de l'étude de potentiel archéologique, est décrite de façon synthétique au chapitre 4. La méthodologie de l'inventaire et les résultats de l'intervention archéologique sur le terrain sont abordés respectivement aux chapitres 5 et 6. Les recommandations, issues des résultats de l'inventaire, figurent au chapitre 7.

1. CADRE ENVIRONNEMENTAL

Afin de mieux visualiser les modalités de l'implantation humaine du territoire au cours des dix derniers millénaires, nous esquisserons les principales variables du cadre environnemental de la région du Bas St-Laurent.

1.1 Géologie

Le Bas St-Laurent, auquel appartient la région de Bic-Luceville, se situe à l'intérieur de l'unité physiographique des Appalaches. L'élément dominant de la structure géologique du Bas St-Laurent est un grand anticlinorium dont les versants s'abaissent vers la rivière St-Jean au sud-est et l'estuaire du St-Laurent au nord-est. A quelques kilomètres des eaux de l'estuaire, la pente du versant est brisée par une série de cassures (Pépin, 1962:276).

Le substrat rocheux régional, d'âge cambrien et possiblement du début de l'Ordovicien, est formé d'une séquence de grès feldspathique et arkosique interstratifiés de lits de conglomérat pétromictique calcaire recouvrant, en concordance, une épaisse séquence de pélite verte, rouge et noire (Léonard, 1974:4). Ce substrat a subi ultérieurement une phase intense de déformation qui a provoqué des plis, des failles et qui a développé la schistosité chez les pélites.

Représentant l'unité la plus remarquable de la région, le conglomérat est formé principalement de fragments de roche calcaire, de grès, de quartz, de quartzite et de chert. Aucune évidence archéologique ne documente actuellement l'utilisation des ressources géologiques locales par les groupes préhistoriques (Ethnoscop, 1985: 6-7).

1.2 Événements post-glaciaires

Les données disponibles permettent d'envisager que, vers 13 500 AA, le golfe St-Laurent était dégagé en bonne partie de l'emprise glaciaire et qu'une baie étroite, entièrement bordée de glace sauf pour de rares secteurs côtiers émergés au sud (Gaspésie et Bas St-Laurent), pénétrait alors dans l'estuaire selon l'axe du chenal laurentien (Parent et al., 1985:20).

Ainsi, vers 14 000 AA, les deux masses glaciaires, laurentidienne et appalachienne, se fractionnèrent, permettant l'avancée marine dans le golfe St-Laurent. Cette phase marine (submersion de la mer de Goldwaith) pénètre profondément dans l'estuaire. La plupart des secteurs côtiers du nord de la Gaspésie et du Bas St-Laurent furent submergés jusqu'à des altitudes s'échelonnant entre 30 m (péninsule de Forillon) et 166 m (Trois-Pistoles) (Ibid.).

Vers 12 500 AA, la marge glaciaire était encore en contact avec la mer de Goldwaith à plusieurs endroits dans le Bas St-Laurent (Ibid: 21). Dans la région du Bic, le niveau des eaux marines se situait à 155 m (Ethnoscop, 1985:15).

Suite au retrait du glacier, des ajustements eustatiques et isostatiques ont permis aux eaux marines de marquer le paysage par la formation de terrasses marines qui correspondent à certaines phases du retrait de la mer. De la côte vers l'intérieur des terres, on note la présence d'au moins trois niveaux de terrasses bien définies: la terrasse de Rimouski (0-3m), la terrasse de Mitis (3-6m) et la terrasse de Bic (13-35 m).

Ainsi, vers 10 000 AA, on assiste au début de l'émersion de la terrasse de Bic. Le niveau marin se serait alors situé approximativement à la cote altitudinale de 25 - 30 m. Entre 3 000 et 2 000 AA, le niveau marin correspondrait au niveau de la terrasse de Mitis. La terrasse de Rimouski s'assimile à la zone intertidale actuelle.

Les courbes d'émergence des terres proposées jusqu'à maintenant présentent le profil classique en "J". Ces courbes ont été dressées à partir de datations radiocarbones de coquillages se retrouvant sur les plages anciennes ou les dépôts fins de la mer de Goldwaith situés à différentes altitudes. Les données disponibles pour la partie supérieure de la courbe d'émergence (ca. 13 500 - 9 000 AA) sont relativement abondantes alors que le segment situé entre 9 000 et 2 500 AA est nettement sous-représenté. Cette lacune oblige à rattacher le haut de la courbe avec le zéro géodésique actuel en passant par quelques datations autour de 2 000 AA pour le niveau Mitis. Cette courbe propose ainsi une émergence des terres progressive et relativement continue.

Toutefois, des évidences géomorphologiques, stratigraphiques, paléoécologiques et paléontologiques, recueillies en cinq endroits de la Côte-Sud et du Bas St-Laurent (rivière Boyer, Montmagny, Cap-St-Ignace, Rivière-Ouelle et St-Fabien-sur-Mer) permettent d'affirmer l'existence d'un bas niveau marin (ca. 5 m inférieur au niveau actuel) dans l'estuaire du St-Laurent sur une distance d'au moins 300 km, entre 7 000

et 6 000 AA, suivi d'une transgression de 8 à 10 m d'une durée d'environ 1 500 d'années. (Dionne, 1988, (Voir fig. 1)).

Ces événements post-glaciaires ont une incidence directe sur la localisation éventuelle de sites archéologiques datant entre 6 000 et 8 000 AA. En effet, ces sites peuvent avoir été enfouis sous les dépôts laissés par cette transgression. A Montmagny, les traces de cette transgression marine furent observées sur une coupe de la terrasse de 8 à 10 m. La couche organique relique (datée entre 5 800 +/- 100 et 6 990 +/- 90 AA) avec souches et troncs en place était recouverte de 3 à 4 m de sédiments fins (sable fin et limon stratifiés en lits minces) caractéristiques des dépôts intertidaux. Toutefois, les unités d'inventaire archéologique se situent sur des secteurs dont l'altitude varie entre 20 et 140 m environ.

FIGURE 1
 Courbes du relèvement isostatique de la côte sud
 de l'estuaire du St-Laurent
 Source: Dionne, 1988

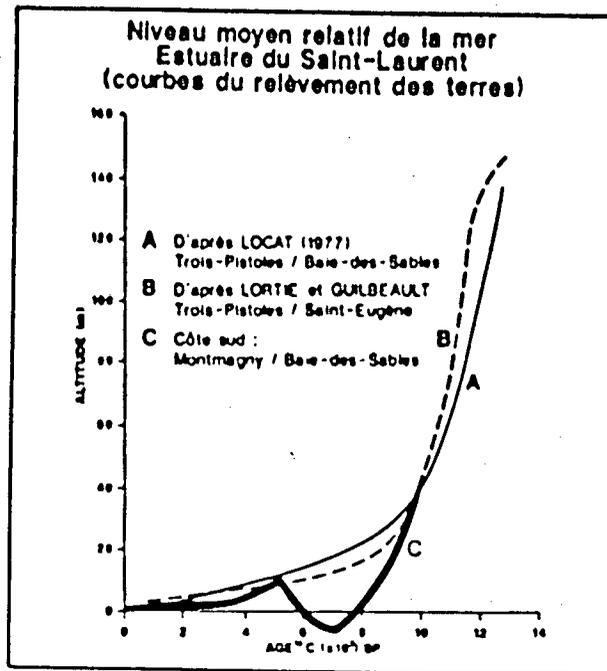


TABLEAU 1

CHRONOLOGIE DES PRINCIPAUX EVENEMENTS POST-GLACIAIRES DU BAS ST-LAURENT	
CHRONOLOGIE	EVENEMENT
12 000 AA	Retrait définitif du glacier; début du retrait de la mer de Goldwaith.
10 800 AA	Végétation du Bas St-Laurent correspondrait à une toundra arctique.
10 000 AA	Début d'émersion de la terrasse de Bic; le niveau marin se serait situé à environ 25 - 30 m.
9 500 AA	Végétation (Bas St-Laurent et Gaspésie) représentée par des pessières ouvertes dominées par l'épinette noire et où l'aulne crispé était abondant.
8 000 AA	Formation d'une forêt fermée représentée par une sapinière à bouleau blanc dont l'évolution intègre les espèces feuillues plus thermophiles (érable et bouleau jaune). Peu de fluctuations importantes dans la composition de la forêt pour les huit prochains millénaires.
7 000 - 3 000 AA	Modalités de l'émersion des terres demeurent encore mal définies. Le dégagement de la surface Micmac, comprenant une falaise et une surface d'érosion légèrement inclinée, correspondrait à une longue période de stabilité ou de faible variation du niveau marin; certaines données suggèrent une régression (7 000 - 6 000 AA) suivie d'une transgression (6 000-4 500 AA).
3 000 - 2 000 AA	Niveau marin (5 - 6 m) correspond au niveau de la terrasse de Mitis, construite essentiellement de sédiments littoraux.

1.3 Géomorphologie de l'aire d'étude

Trois régions géomorphologiques sont identifiées à l'intérieur de l'aire d'étude (Ethnoscop, 1985: 8-10): le replat de terrasse, les ondulations et les terrasses fluviales.

1.3.1 Replat de terrasse

Le replat de terrasse est très peu accidenté et son altitude varie entre 20 et 60 mètres environ. Il est limité au nord par l'escarpement de Micmac et au sud par une série de caps et d'anses en échelons guidés par les ondulations de la surface de la roche en place.

Cette région est caractérisée par une surface horizontale, quelquefois argileuse et occupée occasionnellement par des tourbières. Son drainage naturel est relativement pauvre. Ailleurs, à des altitudes dépassant 35 mètres, on devine sous de minces placages sableux des ondulations de la surface rocheuse. Ces crans rocheux allongés accrochent parfois des

tombolos et s'entourent de crêtes et sillons pré littoraux ainsi que de cordons littoraux.

1.3.2. Ondulations

Les ondulations, parallèles et orientées selon un axe nord-est/sud-ouest, se situent à des altitudes comprises entre 70 et 140 mètres. Leur limite nord correspond à la limite sud du replat de terrasse tandis que leur limite sud se confond avec la limite approximative de la transgression marine de Goldwaith. A l'exception de ses limites, l'intérieur de cette région offre des pentes relativement douces.

L'ossature de cette région est formée de crêtes rocheuses allongées, disposées en échelons et toutes orientées nord-est/sud-ouest. Les vallons formés par les crêtes rocheuses s'inclinent doucement par de grandes rampes. Cette configuration topographique laisse suggérer que, lors d'une stabilité du niveau marin à environ 70 mètres, l'extrémité des crêtes

rocheuses pouvait représenter des caps. La mer a pu également façonner des caps entre les anses. De plus, si ces rampes s'inclinaient de part et d'autre d'un point d'inflexion, la mer a pu s'avancer des deux côtés de la crête rocheuse et former un tombolo.

1.3.3 Terrasses fluviales

Cette région géomorphologique se situe perpendiculairement au corridor d'étude et se localise de part et d'autre de la rivière Rimouski. Elle est formée de terrasses fluviales s'échelonnant entre 10 et 80 mètres d'altitude.

Malgré la présence toute proche de la roche en place sur les replats de terrasses fluviales, certains facteurs d'ordre spatial (proximité de la rivière, localisation en surplomb par rapport à l'ancienne baie) et géochronologique (anciens rivages associés à la mer de Goldwaith) suggèrent néanmoins un certain potentiel d'occupation préhistorique.

2. SYNTHÈSE DE L'OCCUPATION AMÉRINDIENNE

2.1 Période préhistorique

Les connaissances actuelles sur la préhistoire de cette région de la côte sud de l'estuaire du St-Laurent découlent essentiellement des données archéologiques recueillies dans le secteur du Bic (Dumais, 1978, 1988; Ethnoscop, 1985). Ces données matérialisent des traces d'occupation humaine correspondant à une période d'environ huit millénaires (Voir Tableau 2).

2.1.1 Le Paléoindien récent (9 500 ? - 7 000 AA)

L'occupation humaine du territoire débute véritablement avec la présence de groupes amérindiens pendant la période du paléoindien récent qui demeure encore peu documentée pour le Nord-Est américain.

TABLEAU 2

SEQUENCE CHRONOLOGIQUE DE
L'OCCUPATION AMÉRINDIENNE PRÉHISTORIQUE ET
HISTORIQUE DE LA CÔTE SUD DE L'ESTUAIRE DU ST-LAURENT

CHRONOLOGIE	ÉPISODE CULTUREL	COMMENTAIRES
9 500 (?) - 7 000 AA	Paléoindien récent	Période mal documentée; utilisation des anciennes formes marines par des groupes préhistoriques nomades pour leurs établissements et l'exploitation des ressources côtières.
7 000 - 2 000 AA	Archaïque	Groupes préhistoriques également nomades ne connaissant pas la poterie et l'horticulture; augmentation démographique; exploitation plus intensive des ressources de leur milieu que leurs prédécesseurs; utilisation des anciennes formes marines.
2 000 - 400 AA	Sylvicole	Peu de changements importants dans les activités de subsistance des groupes amérindiens; présence de la poterie; occupation plus intensive des lieux de campement.
400 AA	Période historique	Contacts avec les européens dans la vallée du St-Laurent; présence potentielle sur le territoire des Iroquoiens, Montagnais et des Micmacs.

Cette période correspond au début de changements importants du milieu naturel. Les influences climatiques du glacier en retrait se faisaient de moins en moins sentir et, progressivement, avec le réchauffement de la température, les forêts allaient remplacer la végétation de toundra et de taïga. Lentement, la faune s'adaptait aux nouvelles conditions du milieu.

Dans la région du Bic, quelques sites archéologiques reliés à cette période sont associés à des terrasses et paléo-plages marines dont les élévations actuelles s'insèrent entre 80 et 103 m au-dessus du niveau de la mer. Selon la courbe du relèvement isostatique de la côte, ces espaces anciennement occupés ont émergé des eaux de la mer de Goldwaith entre 11 500 et 12 000 AA. Ainsi, si on retranche de ces dates extrêmes une période raisonnable qui aurait vu ces formes marines émerger davantage puis devenir habitables, on peut suggérer une ancienneté probable d'environ 8 000 à 9 000 AA pour cette occupation du paléoindien récent.

Quoique très fragmentaires, ces données archéologiques démontrent que de très anciennes formes marines ont été autrefois occupées par des groupes préhistoriques pour leurs établissements et pour l'exploitation des ressources côtières constituées par différentes espèces de poissons et mammifères marins. Parmi ces mammifères, on peut mentionner le béluga, mais plus particulièrement des pinnipèdes comme le phoque annelé, le phoque à capuchon et le morse qui ne se retrouvent plus dans la région de nos jours.

2.1.2 L'Archaïque (7 000 - 2 000 AA)

Cette période regroupe les cultures préhistoriques qui ne connaissent pas la technique céramique et l'horticulture. Ces groupes humains se distinguent de leurs prédécesseurs par une utilisation plus intensive de leur milieu. Ils exploitaient vraisemblablement une gamme plus variée de ressources animales et végétales.

L'Archaïque s'inscrit à l'intérieur d'un stade de consolidation du milieu naturel. Malgré des variations

climatiques périodiques, le couvert végétal s'est définitivement implanté et sa composition changera peu au cours des siècles. Il en sera de même pour la faune. Au début, le niveau de la mer de Goldwaith a rapidement baissé et il n'atteindra plus que l'altitude 20 m vers 6 000 BP. Par la suite, il continuera à baisser progressivement pour atteindre le niveau actuel de l'estuaire.

Dans la région du Bic, les sites archéologiques associés à cette période culturelle se localisent sur des terrasses ou paléo-plages de la mer post-glaciaire à des altitudes variables situées entre 7 et 13,5 m. Ces formes marines se caractérisent généralement par un bon drainage, un relief peu prononcé, une faible pente et à un accès facile vers la rive par l'intermédiaire des plages.

2.1.3. Le Sylvicole (2 000 - 400 AA)

A l'échelle régionale, cette période représente peu de changements par rapport à la période précédente. Il

ne s'agit que d'une distinction qui souligne la présence d'un nouvel élément marqueur, la céramique. Toutefois, plus à l'ouest, dans la haute vallée du St-Laurent, cette période témoigne d'un accroissement démographique qui se traduira par de nouveaux modes de subsistance. En effet, les besoins alimentaires seront partiellement comblés par l'horticulture.

Dans le Bas St-Laurent, cette période ne correspond pas à des changements importants dans les habitudes des différents groupes amérindiens ayant exploité le territoire. La culture matérielle s'enrichit de la poterie et les lieux de campement semblent avoir été occupés plus longtemps.

2.2 Période historique

Plusieurs groupes amérindiens ont fréquenté et exploité le territoire de l'estuaire du St-Laurent. Si certains documents historiques permettent d'identifier ces groupes, il demeure dans la plupart des cas

difficile de cerner précisément les activités pratiquées de même que la délimitation du territoire exploité.

Le mode de subsistance des Iroquoiens du village de Stadaconé (site actuel de la ville de Québec) était orienté sur les ressources du golfe, de l'estuaire et du fleuve St-Laurent. En 1534, Jacques Cartier rencontra dans la baie de Gaspé un groupe de plus de 200 Iroquoiens venus faire la pêche au maquereau à l'aide de filets. Ce groupe s'était donc déplacé en canots sur le fleuve et aurait longé la rive sud de l'estuaire vis-à-vis le secteur du Bic. Quelques sites archéologiques localisés sur certaines îles du fleuve (îles de Kamouraska, Verte et aux Basques) témoignent du passage des groupes iroquoiens qui s'étaient adonnés à des activités de chasse et de cueillette de mollusques.

Certaines sources du 17^{ème} siècle (Le Jeune, 1634) mentionnent que des groupes montagnais de la région de Tadoussac parcouraient et exploitaient pendant la saison hivernale les forêts du plateau appalachien de la région sud de l'estuaire du St-Laurent. Toutefois, nous ignorons si cette utilisation de territoires méridionaux

se pratiquait sur une base régulière ou seulement de façon épisodique.

Les Micmacs occupaient un vaste territoire englobant les provinces maritimes et la péninsule gaspésienne. Malgré que leur territoire traditionnel se soit situé à l'est du Bas St-Laurent, quelques données historiques (Morain, 1677) indiquent l'utilisation des rives de l'estuaire (Mission du Bon Pasteur située au bord de la rivière du Loup). A l'instar des Montagnais, nous ignorons le caractère de cette extension territoriale.

3. SYNTHÈSE DE L'OCCUPATION EURO-CANADIENNE

3.1 Modalités de l'occupation euro-canadienne

L'occupation euro-canadienne du territoire s'est déployée tardivement (premier quart du 19^{ème} siècle) et résulta essentiellement d'une émigration locale des paroisses surpeuplées de l'ouest du Bas St-Laurent vers la bande littorale inoccupée située à l'est.

Au 17^{ème} siècle, la population se polarise autour de Québec et se déploie graduellement sur la côte de Beaupré et l'île d'Orléans. Bien que le mouvement d'occupation du sol soit infime, la quasi-totalité des seigneuries du Bas St-Laurent sont octroyées avant 1700.

Ainsi, le territoire situé entre Bic et Mont-Joli correspond à l'emplacement de quatre seigneuries: Bic (1675), Rimouski (1688), Lessard (1696) et de Lepage et Thivierge (1696). Toutefois, la concession de ces seigneuries au 17^{ème} siècle ne contribue guère à une occupation permanente et significative.

L'expansion territoriale de la colonisation du Bas St-Laurent s'oriente lentement vers l'est à partir des premières paroisses en aval de Québec. En 1765, selon les données d'un recensement (Pépin, 1962:33), on remarque que les seigneuries et paroisses voisines de Rivière-Ouelle et Kamouraska constituent la limite orientale du peuplement sur l'axe laurentien. On ne trouve ensuite, vers l'est, que quelques colons à Rivière-du-Loup et Rimouski. Il faut souligner qu'au début du 18^{ème} siècle, trois familles sont recensées à Rimouski qui deviendrait ainsi le premier noyau ponctuel accueillant des effectifs humains sur une base permanente.

Ce n'est qu'au 19^{ème} siècle que l'occupation du sol progresse plus rapidement vers l'est. "Cette poussée a été presque toujours le fait des paroisses plus anciennes de l'Ouest, où se faisait déjà sentir une sorte d'engorgement (Blanchard, 1935:142)".

Dès la seconde moitié du 19^{ème} siècle, les noyaux de Bic, Rimouski, Ste-Luce et Ste-Flavie sont reliés par le chemin royal. L'occupation euro-canadienne se déploie le long du littoral et commence à déborder vers l'intérieur des terres.

Le mouvement d'occupation du sol semble culminer vers le troisième quart du 19^{ème} siècle alors que les quatre ou cinq premiers rangs des paroisses originelles (Ste-Cécile-du-Bic, St-Germain-de-Rimouski, Ste-Luce et Ste-Flavie) sont occupés. De plus, certains démembrements indiquent l'extension du peuplement. Les nouvelles paroisses se forment lorsqu'un certain seuil d'autonomie est atteint: St-Anaclet-de-Lessard (1858), Sacré-Coeur-de-Rimouski (1875), Ste-Anne-de-la-Pointe-au-Père (1882) et St-Valérien (1885) (Ethnoscop, 1985: 52, 61).

La structuration de l'espace occupé se caractérise par l'habitat urbain (Mont-Joli, Rimouski, Bic et Luceville), l'habitat villageois qui s'articule le long des rangs de peuplement (St-Anaclet-de-Lessard, Ste-Anne-de-la-Pointe-au-Père et Ste-Flavie) et par l'habitat agro-forestier qui prend la forme d'un rang

double dont les terres sont délimitées
perpendiculairement au littoral du fleuve (Ethnoscop,
1985: 58-60).

Les activités économiques du territoire sont
représentées essentiellement par l'exploitation
forestière et par l'agriculture.

4. SYNTHÈSE DU POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

Ethnoscop (1985) a réalisé pour le ministère des Transports une étude de potentiel archéologique sur le tronçon Bic/Mont-Joli de l'autoroute 20. Les zones inventoriées à l'automne 1989 découlent directement des recommandations de cette étude dont nous esquisserons brièvement le cadre méthodologique qui a alimenté la détermination du potentiel archéologique ainsi que la liste des zones et secteurs visés par cet inventaire.

4.1 Potentiel préhistorique

Les sites préhistoriques actuellement connus dans le parc du Bic sont tous associés à d'anciennes formes de terrain marines. Celles-ci sont souvent caractérisées par des surfaces horizontales ou subhorizontales qui correspondent à des terrasses ou des paléo-plages dont les dépôts sont constitués de matériaux meubles granulaires (sables et graviers).

Il faut toutefois mentionner que cet échantillon de sites n'a pas été obtenu à partir d'une technique d'inventaire de type aléatoire qui aurait permis d'explorer toute la variabilité environnementale du milieu. Par conséquent, les données concernant le contexte environnemental des sites répertoriés ne reflètent en aucune façon les différents contextes écologiques exploités par les groupes préhistoriques.

De plus, les données ethnohistoriques décrivent des groupes amérindiens du 17^{ème} siècle évoluant dans des environnements forestiers modernes alors que les groupes préhistoriques ont évolué dans un milieu naturel différent de l'actuel nécessitant une stratégie adaptative différente.

Relativement éloigné des rives actuelles du fleuve St-Laurent, le tracé de l'autoroute 20 se déploie sur des secteurs d'anciens rivages de la mer de Goldwaith et dont la formation est probablement antérieure à 7 000 AA.

Compte tenu de ce cadre de référence, la détermination des zones de potentiel archéologique

amérindien préhistorique s'est orientée vers l'identification d'anciennes formes de terrain marines associée à certains critères de sélection (voir tableau 3). Ainsi, la photo-interprétation

visait la localisation et délimitation de formes de terrain littorales qui auraient été susceptibles à l'accueil d'établissements préhistoriques dont les occupants auraient pu exploiter les ressources animales du milieu environnant (Ethnoscop, 1985: 70).

La hiérarchisation du potentiel archéologique s'est effectuée par la distinction de zones à potentiel et de secteurs d'intérêt, la zone représentant une unité spatiale dont les limites sont précisées par des formes de terrain tout en réunissant les critères sélectifs; le secteur d'intérêt réunissant le plus souvent plusieurs critères positifs, mais ne correspondant toutefois pas à une forme de terrain littorale. Le secteur d'intérêt a pu avoir été occupé ou avoir été l'objet d'une exploitation par les groupes préhistoriques.

TABLEAU 3

CRITERES DE DETERMINATION DES ZONES
A POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE AMERINDIEN
(Ethnoscop, 1985: 71)

UNITES D'ATTENTION	CRITERES DE SELECTION DE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE
Hydrologie	<ul style="list-style-type: none"> - Paléo-rivages de la mer de Goldwaith - Zones d'anciennes confluences - Voies fluviales secondaires
Types de rives	<ul style="list-style-type: none"> - Iles - Baies - Pointes - Rives rectilignes
Formes de terrain	<ul style="list-style-type: none"> - Paléo-plages marines - Terrasses marines (partie frontale) - Terrasses fluviales (partie frontale) - Flèches - Tombolos
Dépôts	<ul style="list-style-type: none"> - Sable-gravier - Till sableux
Drainage	<ul style="list-style-type: none"> - Efficace
Accessibilité aux ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Accès aux ressources fauniques marines et terrestres

Selon la hiérarchisation traditionnellement utilisée dans les études de potentiel, la zone correspond à du potentiel élevé tandis que le secteur équivaut à du potentiel moyen.

4.2 Potentiel euro-canadien

L'étude du potentiel archéologique euro-canadien a surtout été abordée par le biais du découpage des terres lié au régime seigneurial. En effet, la concession des lots a déterminé le type de division cadastrale de même que la localisation des axes d'établissement.

De plus, le potentiel archéologique euro-canadien fut déterminé par l'utilisation de six (6) critères de discrimination dont la valeur respective est inégale (Ethnoscop, 1985: 76):

Topographie, formes du terrain, accessibilité aux ressources aménagées, accessibilité aux voies de communication naturelles, accessibilité aux voies de communication aménagées et témoins d'occupation.

Ainsi, les zones à potentiel archéologique historique sont pour la plupart des aires situées de part et d'autre d'axes de circulation en milieu rural (rangs) qui supportent des habitations et des bâtiments agricoles. Ces zones sont susceptibles de contenir des témoins d'occupation domestique de type agricole.

5. METHODOLOGIE

Dans le contexte du mandat du ministère des Transports, les objectifs de l'inventaire archéologique s'articulaient autour des éléments suivants:

- 1) effectuer des sondages archéologiques sur l'unité d'inventaire afin de vérifier la présence ou non de sites archéologiques;
- 2) délimiter, le cas échéant, les sites archéologiques dont l'intégrité contextuelle pourrait être menacée par les travaux prévus de construction et proposer au promoteur des mesures d'atténuation;
- 3) identifier, le cas échéant, les vestiges archéologiques localisés et les évaluer;
- 4) le cas échéant, proposer des mesures de suivi et de protection des vestiges archéologiques.

L'inventaire archéologique fut réalisé à l'intérieur des limites d'emprise du futur tracé de l'autoroute 20 et ce, à l'intérieur des unités d'inventaire telles que délimitées par Ethnoscop (1985) dans leur étude de potentiel archéologique.

De plus, suite à une inspection visuelle effectuée en 1989 par les archéologues du ministère des Transports sur les zones à inventorier, une pondération de

l'intensité de l'inventaire a été établie en fonction des zones à potentiel archéologique préhistorique et des secteurs d'intérêt archéologique préhistorique. Ainsi, la superficie totale des zones fut inventoriée dans une proportion de 75% tandis que celle des secteurs l'a été dans une proportion de 15%.

5.1 Inspection visuelle

A l'intérieur de chaque unité d'inventaire (i.e. zones à potentiel archéologique préhistorique, secteur d'intérêt archéologique préhistorique et zones à potentiel archéologique historique), une inspection visuelle systématique de surface fut pratiquée afin d'identifier éventuellement toute trace visible résultant d'activités humaines. Cette reconnaissance visuelle des lieux a également permis de mieux évaluer les particularités de l'environnement immédiat. Cette démarche a permis d'orienter le choix de la localisation des sondages archéologiques.

5.2 Sondages archéologiques

Le nombre, la localisation et la disposition des sondages ont été influencés par différents critères:

- 1) pourcentage de la superficie totale des unités à inventorier;
- 2) perception du milieu immédiat;
- 3) contraintes naturelles et/ou anthropiques.

Les contraintes naturelles rencontrées sur le terrain qui ont influencé la réalisation des sondages correspondaient à une surface accidentée, des affleurements rocheux, une dénivellation abrupte, des espaces marécageux et, à certains endroits, par la présence d'une matrice argileuse. Les contraintes de nature anthropique étaient généralement reliées à l'aménagement des terrains par les résidents, aux perturbations laissées par la coupe du bois, la présence de dépotoir, le décapage intensif du sol, la présence de remblais de matériaux granulaires, la présence de tranchées de fonction indéterminée et l'aménagement de voies d'accès locales secondaires.

Lorsque la configuration du terrain le permettait,

les sondages furent généralement placés les uns par rapport aux autres à une distance moyenne de quinze (15) mètres sur une ligne parallèle au centre-ligne du tracé de l'autoroute 20. A l'intérieur des zones à potentiel archéologique préhistorique, la disposition des sondages en quinconce fut privilégiée afin de maximiser la couverture de l'espace à inventorier. Afin de localiser de façon relative les sondages pratiqués dans chacune des unités inventoriées, nous avons découpé chaque unité par les lots cadastraux.

La dimension des sondages correspondait à un carré dont les côtés mesuraient de 40 à 50 cm. La profondeur des sondages variait selon la nature des dépôts, le type de végétation et la position stratigraphique des objets-témoins découverts. Lorsqu'un sondage était positif ou que la séquence stratigraphique d'un sondage négatif était jugée représentative, la stratigraphie fut dessinée sur les fiches sondages prévues à cet effet et photographiée. De plus, pour l'ensemble des unités inventoriées, des photographies de l'environnement ont été prises sur film couleur et une fiche "environnement" fut remplie.

Lorsqu'un sondage s'avérait positif, l'évaluation

de l'étendue, l'importance et l'intégrité du site archéologique était effectuée. La technique utilisée consistait alors à réaliser d'autres sondages à environ cinq (5) mètres de chaque puits positif jusqu'à ce que tous les sondages périphériques soient négatifs. La position des objets était enregistrée et des photographies étaient prises. Tous les sondages positifs furent localisés à l'échelle 1: 100. Selon les besoins de l'inventaire, différentes fiches furent utilisées: fiche "environnement", fiche "sondage", fiche "photo" et fiche "étiquette" pour la localisation des objets-témoins (voir annexe II). De plus, un carnet de notes rempli par le chargé de terrain rassemblait toutes les informations pertinentes à la description et au déroulement des travaux.

6. INVENTAIRE ARCHEOLOGIQUE

L'inventaire archéologique du tronçon routier Bic/Luceville de l'autoroute 20 sera effectué sur le terrain en deux étapes distinctes, selon l'échéancier prévu de construction. Ainsi, l'intervention réalisée en automne 1989 (2 au 6 octobre inclusivement) concernait l'inventaire archéologique du tronçon Bic/Rivière Rimouski. Ce tronçon regroupe deux (2) zones à potentiel archéologique préhistorique, trois (3) secteurs d'intérêt archéologique préhistorique ainsi que quatre (4) zones à potentiel archéologique historique. Les unités d'inventaire à potentiel préhistorique se retrouvent essentiellement dans le secteur occidental du tracé de l'autoroute 20 sur une distance linéaire d'environ 2.6 km n'incluant pas les sections de l'échangeur, alors que celles à potentiel historique se déploient sur plusieurs portions de l'ensemble du tracé.

TABLEAU 4

Description et localisation des unités d'inventaire
du tronçon Bic/Rivière Rimouski selon le devis technique du M.T.Q.

ZONES A POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE PREHISTORIQUE

No.	Chaînage	Section	Superficie à inventorier	Sondages (estimé)
II	0 + 650 à 0 + 950	Bic/Lauzane	12 087m ²	69
IV	Echangeur Brillant N.	Bic/Lauzane	16 077m ²	90

SECTEURS D'INTERET ARCHEOLOGIQUE PREHISTORIQUE

I	0 + 000 à 650	Bic/Lauzane	3 956m ²	27
III	Echangeur Brillant	Bic/Lauzane	26 569m ²	144
V	2 + 200 à 2 + 650	Bic-Lauzane	4 358m ²	29

ZONES A POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE HISTORIQUE

No	Axe routier	Sondages
H-1	Rang 1 (Bic)	Inspection visuelle accompagnée de sondages
H-2	Rang 2 (Bic-Rimouski)	
H-4	Rang 3 (Rimouski)	
H-5	Rang 2 (Rimouski)	

6.1 Zones à potentiel archéologique historique

Ces unités d'inventaire, représentées par quatre (4) axes routiers, ne firent que l'objet d'une inspection visuelle systématique qui eut éventuellement permis la détermination de lieux à sonder (présomption de vestiges architecturaux, fondations visibles, etc.).

Ces quatre (4) axes routiers, nommément les rangs 1 (Bic), 2 (Bic-Rimouski), 3 (Rimouski) et 2 (Rimouski), recoupaient environ quatre-vingt (80) lots. L'environnement immédiat de ces quatre (4) unités d'inventaire ne démontrait aucune différence notable les unes par rapport aux autres (fig. 2-3). Elles contenaient, toute proportion gardée, un nombre équivalent de champs cultivés, de terrains aménagés avec des bâtiments (fermes et maisons privées) et de terrains boisés. De façon générale, la surface de ces quatre (4) unités possédait une certaine dénivellation et, à certains endroits, sa configuration micro-topographique était relativement accidentée.

L'inspection visuelle n'a révélé la présence d'aucun vestige structural ou d'indices suggérant la présence d'éléments immobiliers associés à une occupation euro-canadienne antérieure au 20^{ème} siècle. Par conséquent, aucun sondage archéologique n'a été pratiqué à l'intérieur de ces unités d'inventaire. Bien qu'à l'extérieur des limites d'emprise du futur tracé routier et d'intérêt ethnologique, signalons la présence de deux croix de chemins situées à l'intersection de la Montée Brillant et du deuxième rang est (zone H2) alors que la seconde se dresse à l'intersection du troisième et quatrième rang (zone H4).

6.2 Secteur d'intérêt archéologique préhistorique

6.2.1. Secteur I (chaînage 0 + 000 à 0 + 650)

La partie nord-est de ce secteur est caractérisée par un milieu forestier recouvrant un affleurement rocheux (fig. 4) tandis que la partie nord-ouest témoigne d'importants aménagements anthropiques: champs

cultivés (fig. 5) et terrains privés résidentiels. Toute la partie méridionale (fig. 6) a été perturbée par des activités humaines récentes (déboisement et décapage intensif des couches supérieures du sol).

Les perturbations observées sur la surface de ce secteur n'ont permis que la réalisation de quinze (15) sondages archéologiques. Neuf (9) de ces sondages ont toutefois révélé la présence de matériel euro-canadien (tableau 5) relativement récent (20^{ème} siècle) qui n'est pas associé à une occupation bien définie (i.e. couche reliée à un bâtiment). Les indices matériels (céramique, métal, verre et écofacts) se retrouvent tous dans un sol agricole. Tous les sondages positifs, circonscrits à l'intérieur d'une superficie d'environ 217,50 mètres carrés, se situent dans un champ labouré (chaînage 0 + 459,899 à 0 + 518,16) ne comportant aucun bâtiment principal ou secondaire. La présence de ces objets-témoins en contexte stratigraphique ne présente toutefois aucun intérêt archéologique.

TABLÉAU 5

Description sommaire des objets-témoins
euro-canadiens retrouvés en stratigraphie
dans le secteur d'intérêt archéologique préhistorique I

SONDAGE	CERAMIQUE	MÉTAL	VERRE	OS	AUTRE
1	Terre cuite fine blanche (1)	-	-	-	-
2	-	Fragment non identifié (1) verre avec traces de combustion (1)	vitre (1) verre incolore (1)	-	Graine non identifiée
3	Terre cuite grossière (1) Terre cuite fine blanche (1)	Fragment non identifié (1)	-	-	-
4	Terre cuite avec glacure jaune (2) Terre cuite fine blanche (3)	Fragments non identifiés (3) Clou découpé (1) Clou trefilé (1)	vitre (1) verre incolore (1) verre vert (2)	2 frais 3 blanchis	Huitre
5	Terre cuite avec glacure jaune (1)	-	vitre (1)	-	-
6	Terre cuite grossière (1)	Clou trefilé (1)	verre vert (1)	-	-
7	Terre cuite fine blanche (2) Terre jaune cuite avec glacure	Fragment non identifié (1)	verre avec traces de combustion (1)	-	-
8	-	-	verre incolore (2)	-	-
9	Terre cuite fine blanche (2)	-	verre vert (1)	-	-
TOTAL	15	9	14	5	2

La séquence stratigraphie (fig. 7) se caractérise par une terre brune sablonneuse mêlée de cailloutis (i.e. sol labouré) d'une épaisseur variant entre 15 et 55 cm et dans laquelle tous les objets-témoins historiques furent retrouvés, suivie d'un sable beige brunâtre contenant des inclusions de schiste (épaisseur se situant entre 15 et 40 cm), et, finalement, d'un sable brun orangé (horizon B).

6.2.2 Secteur III (échangeur Brillant)

Ce secteur comprend l'infrastructure de l'échangeur Brillant incluant les bretelles et les voies d'accès et de raccordement (fig, 8, 10).

Cette unité d'inventaire comporte des champs en culture et quelques sections boisées. Sa surface possède une pente et plusieurs affleurements rocheux émergent du sol. Sur une portion du secteur correspondant au lot 310 se présente une zone de perturbation anthropique relativement importante (dépotoir à ciel ouvert, traces de combustion et banc

d'emprunt). A l'intérieur de cette zone, un petit monticule contenait des objets-témoins historiques relativement récents (20^{ème} siècle). Une récolte de surface (fig. 9) a été néanmoins effectuée sur le monticule et dans son voisinage immédiat afin d'identifier éventuellement des indices d'occupation plus anciens (limite nord: 1 + 036,32; limite sud: 1 + 066,80). La récolte de surface s'est déployée vers l'est jusqu'à la montée Brillant et vers l'ouest vers la limite de l'emprise. Le matériel recueilli se compose essentiellement de tessons de bouteilles (38 dont 6 goulots) et de quelques tessons de céramique (6 terre cuite blanche dont l'une a un motif de blé et deux terre cuite grossière). Comme dans le cas des objets-témoins retrouvés dans le sol agricole du secteur I, les indices matériels associés à ce dépotoir ne sont pas reliés à un bâtiment et ne présentent pas un intérêt archéologique.

La partie résiduelle du secteur fut l'objet de soixante-douze (72) sondages archéologiques qui se sont avérés tous négatifs. La séquence stratigraphique rencontrée s'assimile à celle des autres unités inventoriées: terre brune sablonneuse avec inclusion de

schiste surplombant un sable orangé brunâtre (horizon B).

6.2.3 Secteur V (chaînage 2 + 200 à 2 + 650)

Ce secteur est caractérisé essentiellement par un milieu forestier ponctué de pentes abruptes et d'affleurements rocheux en surface. De plus, la coupe de bois a perturbé plusieurs sections de l'unité d'inventaire (fig. 11).

La configuration de ce secteur (fig. 12) n'a permis la réalisation que de sept (7) sondages archéologiques qui s'avérèrent tous négatifs.

La séquence stratigraphique rencontrée correspond essentiellement à celle identifiée dans le secteur précédent, c'est-à-dire une terre sablonneuse brune avec inclusion de schiste.

6.3. Zones à potentiel archéologique préhistorique

6.3.1 Zone II (chaînage 0 + 650 à 0 + 950)

La partie septentrionale de cette zone est occupée par un milieu arbustif (fig. 13) alors que la partie méridionale fait place à des marécages (fig. 14). Sa limite orientale se caractérise par une petite section boisée.

La configuration de cette zone, contigue au secteur I, n'offrait qu'un espace restreint pour l'implantation de sondages archéologiques. Ainsi, seize (16) sondages ont été effectués pour l'ensemble de cette zone et tous furent négatifs.

La séquence stratigraphique correspond à une terre brune sablonneuse avec inclusion de schiste d'une épaisseur moyenne de 10 cm, suivie d'un sable beige brun fin d'une épaisseur moyenne de 40 cm qui surplombe une matrice argileuse. Vers l'est de la zone, dans le

secteur boisé, un sondage révélait la présence de l'argile directement sous la litière végétale. Cette argile, plus ou moins compacte, était mêlée par endroits de sable brun orangé (horizon B).

6.3.2 Zone IV (échangeur Brillant)

Cette unité d'inventaire comprend des champs en culture ainsi que des espaces boisés situés directement sur des affleurements rocheux (fig. 15) dont la pente est relativement forte.

Cinquante-sept (57) sondages archéologiques ont été pratiqués dans les champs labourés et sur les secteurs boisés offrant des petits replats. Tous s'avérèrent négatifs.

Une falaise érodée permet d'observer la séquence stratigraphique (fig. 16) qui comprend les unités suivantes:

- a) litière;
- b) sable brun avec radicelles (sol labouré);
- c) sable brun orangé avec inclusion de cailloutis et;
- d) cailloutis mêlé de sable brun orangé.

6.4 Discussion

Pour les unités d'inventaire à potentiel préhistorique, le devis technique du ministère des Transports estimait le nombre de sondages archéologiques à 359 dans un contexte de travail idéal. Toutefois, la configuration particulière du terrain et les perturbations anthropiques n'ont permis la réalisation que de 167 sondages archéologiques (tableaux 6 et 7), c'est-à-dire 46,5% de l'estimé initial. Malgré cet écart sensible, toutes les unités d'inventaire furent l'objet d'une inspection visuelle systématique qui a guidé le choix de la localisation des sondages sur les surfaces praticables et pouvant potentiellement supporter une occupation humaine ancienne.

TABLEAU 6

Tableau récapitulatif des sondages effectués par unités d'inventaire		
SECTEUR	LOTS	NOMBRE DE SONDAGES
I	57	5
	58	10
	59	0
	Sous-total	15
III	54	13
	307	4
	308	7
	310	12
	311	20
	313	8
	314	8
Sous-total	72	
V	316	4
	316a	3
	Sous-total	7
ZONE	LOTS	NOMBRE DE SONDAGES
II	56	5
	57	11
	304	0
	305	0
	306a	0
Sous-total	16	
IV	47	14
	48	0
	50	6
	51	0
	52	0
	53	0
	54	37
Sous-total	57	
Total		167

TABLEAU 7

Détermination du ratio de sondages par mètres carrés selon les unités d'inventaire

UNITES D'INVENTAIRE	SUPERFICIE	SONDAGES EFFECTUES	RATIO
Zone II	12 087 m ²	16	1 sondage/755,44 m ²
Zone IV	16 077 m ²	57	1 sondage/282,05 m ²
Secteur I	3 956 m ²	15	1 sondage/263,73 m ²
Secteur III	26 569 m ²	72	1 sondage/369,01 m ²
Secteur V	4 358 m ²	7	1 sondage/622,57 m ²

7. RECOMMANDATIONS

L'inventaire archéologique du tronçon Bic/Rivière Rimouski, réalisé sur le terrain en octobre 1989, a permis de vérifier le potentiel archéologique préhistorique et historique à l'intérieur des limites d'emprise du futur tracé de l'autoroute 20. Cette intervention s'est déployée sur deux (2) zones à potentiel archéologique préhistorique, trois (3) secteurs d'intérêt archéologique préhistorique et quatre (4) zones à potentiel archéologique historique.

Outre une inspection visuelle systématique sur chacune des unités d'inventaire, 167 sondages archéologiques furent effectués afin d'identifier éventuellement toute trace d'occupation humaine ancienne. Tous s'avérèrent négatifs à l'exception de neuf (9) sondages localisés à proximité du chaînage 0 + 459 - 0 + 518 du secteur d'intérêt archéologique préhistorique I. Toutefois, les quelques objets-témoins historiques (N = 45) recueillis s'inscrivent dans un contexte de sol agricole, ne sont associés à aucun bâtiment principal ou secondaire et se situent

chronologiquement au 20^{ème} siècle. Ces évidences matérielles offrent relativement peu d'intérêt pour une meilleure compréhension de l'occupation euro-canadienne régionale et, par conséquent, ne constituent pas un impact négatif pour le déroulement des travaux de construction. La même interprétation s'applique également pour les objets-témoins historiques (N = 44) retrouvés en surface dans un dépotoir situé sur le secteur d'intérêt archéologique préhistorique III. Aucune trace d'une quelconque occupation préhistorique ne fut identifiée dans l'ensemble des unités inventoriées.

Ainsi, les résultats obtenus de l'inventaire suggèrent l'absence de vestiges archéologiques significatifs associés à une occupation préhistorique et historique. Les travaux de construction envisagés pour le tronçon Bic/Rivière Rimouski de l'autoroute 20 n'auront donc pas d'impacts négatifs sur les ressources archéologiques.

FIGURE 2

Vue générale vers le nord-est de la zone
à potentiel archéologique historique H4



FIGURE 3

Vue générale vers le nord-est de la zone
à potentiel archéologique historique H5



FIGURE 4

Secteur à intérêt archéologique préhistorique I,
milieu forestier juché sur un cran rocheux,
vue vers le nord-est



FIGURE 5

Secteur à intérêt archéologique préhistorique I,
champs cultivés à proximité du
chaînage 0 + 459, vue vers le sud-est



FIGURE 6

Secteur à intérêt archéologique préhistorique I,
perturbation anthropique à proximité du
chaînage 0 + 650, vue vers le sud



FIGURE 7

Secteur à intérêt archéologique préhistorique I,
stratigraphie de la paroi sud du sondage 2
contenant quelques objets-témoins euro-canadiens
du 20^{ème} siècle dans le sol agricole



FIGURE 8

Secteur d'intérêt archéologique préhistorique III,
bretelle de l'échangeur Brillant
(lot 308), vue vers le sud



FIGURE 9

Secteur d'intérêt archéologique préhistorique III,
récolte de surface d'objets-témoins euro-canadiens
du 20^{ème} siècle à l'intérieur d'un dépotoir à ciel
ouvert, vue vers le nord-ouest



FIGURE 10

Secteur d'intérêt archéologique préhistorique III,
vue générale de la bretelle
de l'échangeur Brillant (lot 311),
vue vers le sud



FIGURE 11

Secteur à intérêt archéologique préhistorique V,
perturbations anthropiques à proximité
du chaînage 2 + 560, vue vers l'est



FIGURE 12

Secteur d'intérêt archéologique préhistorique V,
exemple de la configuration du terrain à inventorier,
vue vers le sud-est



FIGURE 13

Zone à potentiel archéologique préhistorique II,
milieu arbustif à proximité du chaînage 0 + 762
vue vers l'est



FIGURE 14

Zone à potentiel préhistorique II,
secteur marécageux à proximité du chaînage 0 + 883,
vue vers le nord-est



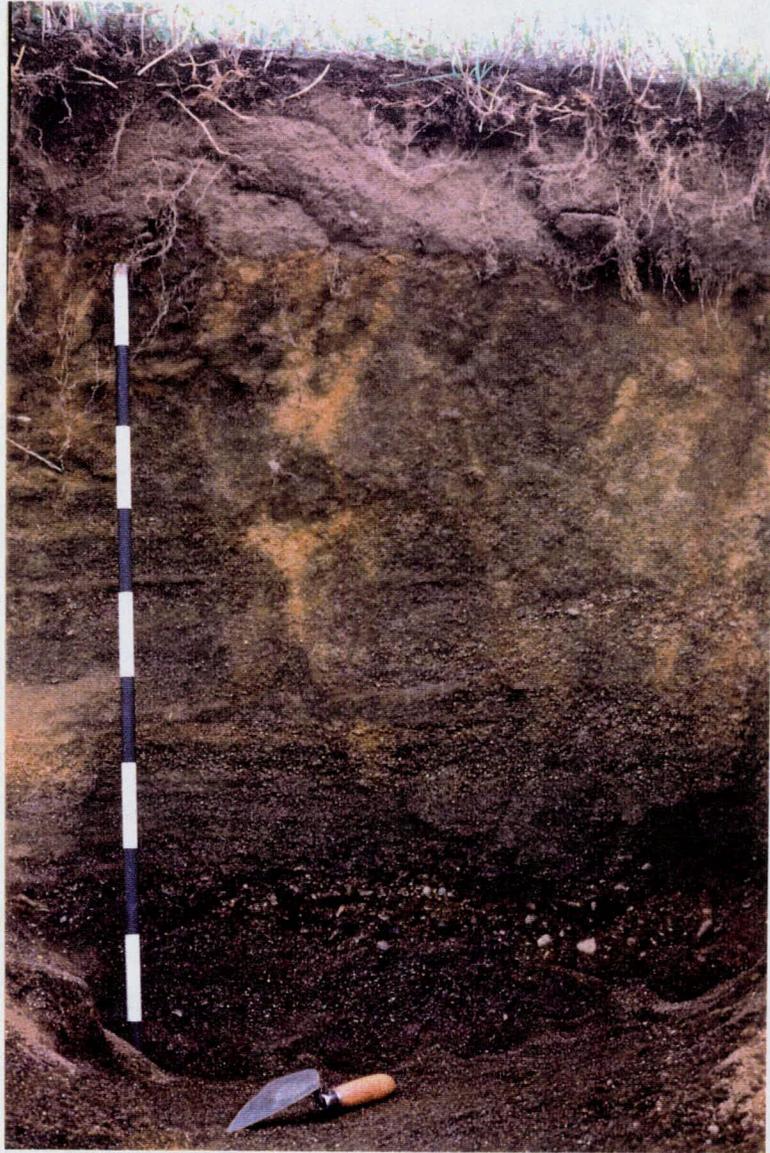
FIGURE 15

Zone à potentiel archéologique préhistorique IV,
exemple de végétation sur affleurement rocheux,
vue vers le sud-est



FIGURE 16

Zone à potentiel archéologique préhistorique IV,
stratigraphie de la falaise érodée,
vue vers le sud-ouest



OUVRAGES CONSULTÉS

BLANCHARD, R., 1935

L'Est du Canada Français, Tome I, Montréal

DIONNE, J.-C., 1988

"L'émersion de la côte sud du Saint-Laurent depuis la dernière glaciation", Geos, I: 18-21

DUMAIS, P., 1978

"Le Bas Saint-Laurent", Recherches amérindiennes au Québec 7 (1-2): 63-74

(...) 1988

Le Bic, Images de neuf mille ans d'occupation amérindienne, ministère des Affaires culturelles, Québec

ETHNOSCOP, 1985

Etude de potentiel archéologique, liaison routière Bic/Mont-joli, Rapport remis au ministère des Transports du Québec

LE JEUNE, P., 1634

"Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France sur le grand fleuve de S. Laurens en l'année 1634", Relation des Jésuites Tome I, Montréal 1972

LEONARD, M.A., 1974

Etudes stratigraphique et sédimentologique du flysch de la région de Saint-Fabien, comté de Rimouski, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal

MORAIN, P., 1677

"Mission du Bon pasteur chez les Etchemin et les Gaspésiens à la Rivière du Loup", Relations inédites de la Nouvelle-France (1672-79), Tome II, Montréal s.d.

PARENT, M. et al., 1985

"Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 00 BP", Recherches amérindiennes au Québec 15 (1-2): 17-37

PEPIN, P.-Y., 1962

La mise en valeur des ressources naturelles de la région Gaspésie - Rive-Sud, Québec, ministère de l'industrie et du commerce

CARTES TOPOGRAPHIQUES (1: 50 000)

GOUVERNEMENT DU CANADA
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCES
DIRECTION DES LEVEES ET DE LA CARTOGRAPHIE

Rimouski, 22 C/7, édition 2 (1974)

Ste-Blandine, 22C/B Edition 2 (1974)

Mont-Joli, 22C/9, Edition 3 (1980)

PHOTOGRAPHIES AERIENNES (1: 15 000)

GOUVERNEMENT DU QUEBEC
MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES RESSOURCES
SERVICE DE LA CARTOGRAPHIE

Ligne de vol	Numéro
080523	207-210
080524	6-7
080551	81-87

PLAN DE CONSTRUCTION

Construction de la chaussée, autoroute 20, plan
d'aménagement (1988): CM-85-17-1020

ANNEXE I

CARTE DE L'INVENTAIRE ARCHEOLOGIQUE
(La carte de fond est tirée de Ethnoscop (1985))

INVENTAIRE ARCHEOLOGIQUE
DU TRONCON BIC - RIVIERE RIMOUSKI
DE L'AUTOROUTE 20,
1989

SECTEUR D'INTERET ARCHEOLOGIQUE (Ethnoscop, 1985)
UNITE D'INVENTAIRE 1989 S

ZONE A POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE
UNITE D'INVENTAIRE 1989 Z

ZONE A POTENTIEL HISTORIQUE
UNITE D'INVENTAIRE 1989 H

AUTOROUTE 20, TRACE EXPROPRIE

echelle d'origine 1:20 000



ROBERT BILODEAU, ARCHEOLOGUE CONSULTANT

Octobre 1989



ANNEXE II
FICHES DE TERRAIN

FICHE SONDAGE

CODE TEMPORAIRE
SONDAGE N°
POSITION
POINT DE REFERENCE

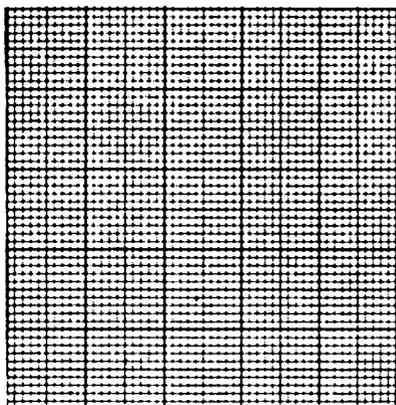
CODE BORDEN
DIMENSIONS
PROFONDEUR
CARTE TOPOGRAPHIQUE

PEDOLOGIE

OBJETS-TEMOINS
LITHIQUE
CERAMIQUE
AUTRE

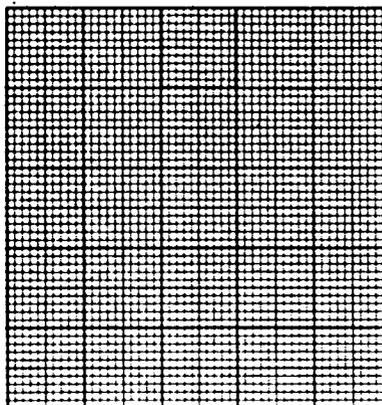
STRATIGRAPHIE (Echelle 1:10)

Coupe n° Axe
Légende



LOCALISATION (Echelle 1:10)

Légende



Remarques

Photo

Fouilleur

Prélèvement

Date

DESCRIPTION DE L'ENVIRONNEMENT

UNITE D'INVENTAIRE

APERCU DU MILIEU PHYSIQUE

VEGETATION

HYDROLOGIE

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

Site(s) connus

Site(s) trouvés

POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE

REMARQUES

Photos

MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 128 231